



COMMUNE DE SAINT-PARGOIRE – HÉRAULT

LISTE DES DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 07 AOUT 2023

publique, dans la salle du Conseil en Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc DARMANIN, Maire de la Commune.

Date de convocation : 02 août 2023
Nombre de conseillers en exercice : 19

Nombre de conseillers présents : 17
Nombre de voix : 19

- Étaient présents :

Jean-Luc DARMANIN, **Maire** ;
Monique GIBERT, Christian CLAPAREDE, Fabienne GALVEZ, Jean FABRE, **Adjoints** ;
Sylvette PIERRON, André SCHMIDT, Christiane CAMBEFORT, Monique BEC, Pascal SOUYRIS, Agnès CONSTANT, Thierry LUCAT, Elodie PAULS, Pierre ROSSIGNOL, Pierre BOLLIET, Sébastien SOULIER, Anne THEVENOT, **Conseillers** ;
Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L. 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

- Étaient absents excusés : , Bernard GOMBERT, LAMOUREUX Martine ;

- Étaient absents : Néant ;

- Procurations : Bernard GOMBERT à Fabienne GALVEZ,
Martine LAMOUREUX à Pierre BOLLIET,

- Secrétaire de séance : Monique BEC.

La séance est ouverte à 16H00.

1- Approbation du compte rendu de la séance du conseil municipal du 9 juin 2023– Adopté à l'unanimité

2- Information du Conseil Municipal des décisions du Maire prises en vertu de l'article L2122-22 du CGCT

3- Communication du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers 2022 – prise d'acte

4- Adhésion et octroi d'aides financières de la commune de Saint Pargoire dans le cadre du programme intercommunal d'aide à l'embellissement des façades et devantures commerciales - Adopté à la majorité (1 abstention)

5- Modification tableau des effectifs - Suppression de poste - Adopté à l'unanimité

6 - Arrêt du projet de Périmètre Délimité des Abords pour l'église de Saint Pargoire - Adopté à la majorité (2 abstentions)

7 - Acquisition à titre gratuit de la parcelle cadastrée AB 347 par la commune - Adopté à l'unanimité

8- Echange de parcelles sans soulte entre la commune de Saint Pargoire et Monsieur Claude PERET - Adopté à l'unanimité

9- Attribution d'une subvention à l'association Los Cagarolaires - Adopté à l'unanimité